

OFFICE DE CONCERTATION



Espace J. Kosciusko-Morizet - Place Henri Hamel - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche - Tél.: 06..99.07.70.43

courriel : office-stnom@noos.fr - Site : www.office-stnom.org

Président:

Patrick LEGER

Trésorière:

Catherine FORTIN

Secrétaire :

Juliette COLIN

**L'Office de Concertation,
l'Association au service des Associations,
propose à ses adhérents :**

1. Une assistance dans tous les domaines du droit et des obligations des associations.
2. Une aide dans les travaux matériels, déclarations, paie, comptabilité.
3. Une aide dans le domaine informatique et bureautique.
4. La mise à disposition de moyens de communication et de moyens bureautiques (affiches, convocations, circulaires etc.).

Pour les deux premiers points l'Office s'appuie sur des moyens propres (comptabilité notamment) et sur les services offerts par les structures mises en place par le ministère de la jeunesse et des sports :

- Centre de Recherche et d'Information du Bénévolat (C.R.I.B)

- Profession Sport 78

Mais aussi sur des intervenants du secteur privé, experts-comptables, en particulier, seuls officiellement qualifiés pour assurer les missions d'audit légal ou contractuel ou de conseil.

L'Office assure alors la liaison entre ces services extérieurs et les associations.

Ce service est tenu par Madame Valérie Gillette.

Tél.: 06.99.07.70.43

Un local a été mis à notre disposition par la Mairie à l'Espace J. Kosciusko-Morizet et vous pouvez l'y rencontrer sur rendez-vous.

L'Office ne se substitue pas aux intervenants des associations, le plus souvent bénévoles, mais bien au contraire collabore étroitement avec eux en leur apportant les moyens nécessaires pour répondre aux normes imposées aujourd'hui.